

Ouvrir la voie à des marchés du travail inclusifs dans le cadre du socle européen des droits sociaux



PATHS2INCLUDE



Pourquoi cet enjeu est important

- Le socle européen des droits sociaux comprend vingt principes et droits visant à soutenir le bon fonctionnement et l'équité des marchés du travail
- Objectif de la Commission européenne : porter le **taux d'emploi à au moins 78 %** d'ici 2030
 - Nécessité d'éliminer les obstacles existants et d'atteindre les groupes ayant le moins d'opportunités
- Actuellement, environ 51 millions de personnes sont encore exclues du marché du travail
- L'inclusion stimule la **productivité, la cohésion et la compétitivité à long terme**

Socle européen des droits sociaux

- Principes relatifs aux marchés du travail inclusifs :
- Éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie
 - Égalité entre les femmes et les hommes
 - Égalité des chances
 - Soutien actif à l'emploi
 - Salaires
 - Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée
 - Environnements de travail sains, sûrs et bien adaptés

Principaux résultats de la recherche

L'éducation et le développement des compétences peuvent compenser les effets des désavantages

- Forte corrélation entre l'enseignement supérieur et l'augmentation de la participation au marché du travail
- L'enseignement supérieur peut partiellement atténuer l'impact des désavantages
- Le marché du travail post-pandémique est façonné par les modalités de travail flexible et la numérisation

Les femmes sont plus vulnérables que les hommes sur le marché du travail

- Pénalisation de la parentalité en fonction du sexe, les mères (célibataires) étant confrontées à d'importants désavantages sur le marché du travail
- Vulnérabilité économique des femmes à la retraite

La disponibilité des données souffre de lacunes persistantes

- Difficulté liée à l'identification des groupes à risque et de la discrimination dont ils sont victimes
 - en raison de la taille limitée des échantillons et de l'absence de questions spécifiques
 - il est difficile d'évaluer l'impact des politiques de l'emploi sur les groupes à risque

L'intersection des désavantages façonne l'exclusion du marché du travail

- L'exclusion du marché du travail est le résultat de l'interaction et de l'intersection de caractéristiques individuelles et contextuelles tout au long de la vie des personnes
 - les politiques doivent cibler les vulnérabilités qui se chevauchent

La richesse peut atténuer la vulnérabilité

- Le niveau de richesse est inversement corrélé au niveau d'exclusion du marché du travail
- La richesse semble également atténuer d'autres vulnérabilités

La discrimination à l'embauche reste répandue en Europe

- Les mères et les minorités ethniques continuent de faire l'objet de préjugés systémiques dans toute l'Europe
- Un soutien organisationnel complet et des pratiques d'embauche inclusives peuvent contribuer à une main-d'œuvre plus diversifiée

L'activation des travailleurs seniors peut accroître les inégalités

- Tous les travailleurs seniors n'ont pas les mêmes possibilités d'ajuster le moment de leur départ à la retraite et de prolonger leur vie professionnelle
- Les désavantages ont tendance à s'accumuler tout au long de la vie, ce qui a un impact disproportionné sur la qualité de vie des personnes âgées
 - Le sexe, la structure du ménage, la santé, l'éducation et la richesse sont des facteurs clés qui excluent les travailleurs seniors et qui interagissent souvent de manière complexe
- Les contraintes économiques et les problèmes de santé influencent le moment où les travailleurs seniors quittent le marché du travail

Les responsabilités familiales façonnent l'inégalité de genre sur le marché du travail

- La prise en charge des personnes dépendantes représente un défi important pour l'activation, l'embauche, l'emploi et la prolongation de la vie professionnelle, en particulier pour les femmes
- La discrimination liée aux responsabilités familiales est moins fréquente dans les organisations qui proposent des modalités de travail flexibles et/ou des mesures liées à la politique de diversité

L'avenir du travail présente à la fois des opportunités et des défis pour les groupes vulnérables

- La numérisation offre des possibilités de flexibilité et d'accessibilité
- La numérisation introduit des barrières et exacerbe les inégalités existantes pour les groupes à risque

Qu'est-ce qui fonctionne ?

- Programmes de **compétences et de formation** adaptés aux besoins des populations vulnérables
- Collecte de données complètes** sur la dynamique de l'emploi et les expériences des groupes à risque
- Politiques dotées d'une approche **intersectionnelle** ciblant les vulnérabilités qui se chevauchent et qui découlent de caractéristiques individuelles
- Mise en œuvre complète et respect des **directives de l'Union européenne relatives à l'égalité** (2000/78/CE et 2000/43/CE)
- Des mesures** concrètes et applicables en matière de **politique de diversité**, telles que des pratiques d'embauche inclusives
- Des **modalités de travail flexibles** facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et prévenant la discrimination à l'embauche des mères
- Des **lieux de travail favorables à la santé** qui permettent aux travailleurs seniors de rester plus longtemps sur le marché du travail et de réduire leur vulnérabilité économique
- Des **salaires minimums** adéquats
- Des **congés suffisamment rémunérés** pour les travailleurs ayant des responsabilités familiales

PATHS2INCLUDE est un projet de recherche sur trois ans financé par Horizon Europe qui étudie les aspects multidimensionnels de la discrimination, les politiques susceptibles de réduire les inégalités et de promouvoir l'inclusion sociale sur les marchés du travail européens, ainsi que les facteurs de risque de vulnérabilité susceptibles d'apparaître dans le monde du travail à l'avenir. La recherche se concentre sur trois processus clés du marché du travail : le recrutement, les parcours professionnels et la sortie précoce de la vie active, en accordant une attention particulière à la participation au marché du travail à l'intersection des critères de sexe, d'appartenance ethnique, d'âge, de santé, de handicap et de responsabilité familiale.



Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité octroyante ne sauraient en être tenues pour responsables.